



le

DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | AVRIL 2025



BUDGET 2025

P4

HISTOIRE & MÉMOIRE 1945-2025

P8

FERMETURE DE CLASSE

P9

sommaire

4-5 ACTUS

Budget communal 2025

6 INTERCOMMUNALITÉ

Frelons & chenilles processionnaires
Fête du vélo, sentier de Maincourt

7-11 INFOS MUNICIPALES

Zoom sur les conseils
Histoire et mémoire
Fermeture de classe
Jardin public

12-15 URBANISME & TRAVAUX

Gros plan sur le PLU
Prévention des inondations

16-19 AU VILLAGE

Bien vivre ensemble
Vie des commerces
Solidarité – Social
Vie de château/chantier

20-21 À L'ÉCOLE

Le P'tit Dampierrois, le potager

22-23 VIE ASSOCIATIVE

Les projets de nos associations

24-25 FESTIVITÉS

Événements festifs depuis janvier

26 PATRIMOINE

Église Saint-Pierre

27 TRIBUNE LIBRE

28 NUMÉROS UTILES

agenda

MAI

du 5 au 25 mai : Expo de dessins de CABU La rafle du Vel' d'Hiv' - Mairie

10-11 mai : Expo des photographes - Foyer rural

15 mai : Soirée Histoire et Mémoire – conférences et projection - Foyer rural

18 mai : Ronde des hameaux - Le Mousseau

23 mai : Conseil municipal

24 mai : Ciné-débat "La vie est belle" - Foyer rural

25 mai : Vide-greniers - Demi-lune

JUIN

2 juin : Conférence "Allons-nous vers une guerre des étoiles ?" - Moulin du pont de Beauce

14 juin : Spectacle circassien - Terrain de sport

14h : Ateliers cirque pour tous - Tennis couvert

16h30 : Spectacle Expresso Variété - Tennis couvert

soir : Concert rock - Demi-lune

15 juin : Fête des peintres - Demi-lune

27 juin : Conseil municipal

JUILLET

5 juillet : Fête de la Saint-Pierre - Demi-lune

Vous avez une opinion sur Le Dampierrois, ou des suggestions (article ou autres) pour votre Bulletin municipal ? Faites-les connaître à anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr

ma mairie

9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'VigneAccueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h,
ou sur RDV en dehors de ces plages horaires01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)
En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24

secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr

Pour écrire aux conseillers municipaux, envoyez ou déposez votre lettre à la mairie où chaque élu dispose d'une boîte individuelle.

Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an

www.mairie-dampierre-yvelines.fr

Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet

Facebook : DampierreYvelines

Nextdoor : fr.nextdoor.com

Illiwap : appli mobile

le mot du maire



Ouvrons les yeux : éduquons nos enfants plus fermement au respect de l'Autre !

Lors de la cérémonie des vœux 2025, j'ai pour la première fois évoqué publiquement l'agression au moyen d'une voiture que j'ai subie dans l'exercice de mes fonctions en 2023. Beaucoup d'entre vous m'ont fait part de leur sympathie mais aussi de leur stupéfaction. Non, nos communes privilégiées n'échappent pas à ces comportements mortifères pour notre vie en société : « Je veux tout, tout de suite, pour MOI ; sinon je me répands sur les réseaux sociaux, j'insulte ou je tape ». Nous en sommes à devoir suivre des formations à la gestion des incivilités avec des négociateurs du GIGN !...

Ce mois-ci, c'est l'un des adjoints qui se fait alpaguer à la sortie de la boulangerie, puis insulter ainsi que tous ses collègues élus, sur la voie publique, à force vociférations, par un commerçant ayant pignon sur rue ! C'est comme si aujourd'hui on pouvait tout se permettre quand on n'est pas content, en toute impunité. Alors pour moi, c'est tolérance zéro : tout acte de cette nature à l'encontre des élus fait l'objet d'une main courante ou d'un dépôt de plainte. Faudra-t-il en plus, comme nous l'avons fait pour les associations prétendant à une subvention publique, introduire des critères de bonne conduite pour l'octroi d'une terrasse ?

Le seul espoir pour redresser la barre face à cette violence ordinaire est encore et toujours l'ÉDUCATION.

ÉDUCATION par la famille d'abord, malheureusement souvent défaillante : comme nous l'observons dans notre école communale, des enfants de plus en plus jeunes profèrent des insultes incroyables à l'encontre d'adultes ; au point que je souhaite

désormais former spécifiquement le personnel périscolaire à y réagir de manière appropriée.

ÉDUCATION par l'école ensuite, un lieu d'acquisition de connaissances mais aussi, en complément de l'éducation indispensable par les parents, un espace d'apprentissage du respect, de la tolérance et des valeurs essentielles à la vie en commun. Malheureusement, les enseignants, qui n'ont plus le droit de dire, sont de plus en plus impuissants à recadrer les élèves.

C'est pourquoi je comprends très bien les parents, inquiets à l'idée d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine, pour laquelle l'inspection explore toutes les voies possibles (cf. article page 9). Je comprends tout aussi bien la nécessité pour l'Éducation Nationale de mettre les moyens humains en priorité auprès des populations qui en ont le plus besoin.

ÉDUCATION via la culture, enfin, peut-être l'un des seuls espaces de rencontre encore où l'on peut échanger des points de vue différents sans animosité.

C'est aussi la raison pour laquelle j'ai souhaité, cette année, que le 80^e anniversaire de la capitulation allemande et de la libération des camps donne lieu à Dampierre, pendant tout le mois de mai, à une série d'événements de grande qualité (merci à mon adjointe Anne), propres à transmettre mémoire, sens citoyen et humanité à nos jeunes. Merci également à notre école de s'y associer.

Venez nombreux, toutes générations confondues !

V. Palmer
Valérie PALMER

Maire de Dampierre-en-Yvelines

LE DAMPIERROIS | AVRIL 2025 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre-en-Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Adjointe à la communication : Anne Brunel
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel, Sandrine Gonzalve, Iskouhie Métérien, Valérie Palmer, Frédéric Veye dit Chareton

Crédits photo : Jeannine Bredel, Anne Brunel, Nicolas Brunet, Michel Cha, Domaine de Dampierre-en-Yvelines, Guy Duvochel, La ferme d'Aliyah, Laurent Flieder, Marie Guerre, IngéniérY, Jean-Luc Millereau, Françoise Nguyen, Florence Ruis, Virginie Rigabert, Carole Verbe, Frédéric Veye dit Chareton.

Conception graphique : effet-immediat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires par INOV Les Essarts le Roi.



BUDGET

À CONTEXTE INCERTAIN, PRUDENCE INDISPENSABLE

Comptes 2024

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

L'année 2024 se solde par des comptes excédentaires :

- 65 000€ en fonctionnement, 52 000€ en investissement
- 734 000€ d'excédent global cumulé avec les années antérieures

FORCES ET FAIBLESSES DE LA COMMUNE



- ➔ Budget calculé au plus juste
- ➔ Programmes d'économies efficaces (consommations énergétiques, ménage, téléphonie) : -5,3% sur les charges générales et -1,3% sur les charges réelles de fonctionnement, entre 2023 et 2024
- ➔ Reprise prudente des investissements.

Electricité, chauffage, eau, propreté/ménage sont l'affaire de tous dans les bâtiments municipaux !

Principales réalisations 2024 : éclairage public LED au centre-bourg, jardin du souvenir au cimetière, devanture ex-pharmacie, reprises de route rue de Châtillon et Grande rue, sente piétonne Butte Rouge, mise aux normes de l'électricité de l'église, achat d'un camion pour les services techniques

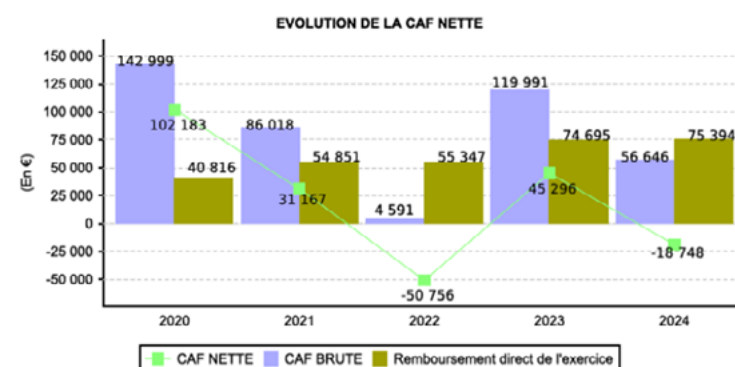
Projets majeurs repoussés : rénovation thermique de l'école, réfection de la route du Mousseau (CV4)



- ➔ Endettement élevé mais maîtrisé : 1,3 million € empruntés sur 20 ans à un taux inférieur à 1%.
- ➔ Une priorité : restaurer notre capacité d'autofinancement.

La capacité d'autofinancement (CAF) nette mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. Elle s'est dégradée depuis 2020 en raison de l'inflation et des prix de l'énergie, avec une amélioration artificielle l'an dernier grâce au « filet anti-inflation » accordé par l'Etat à notre commune.

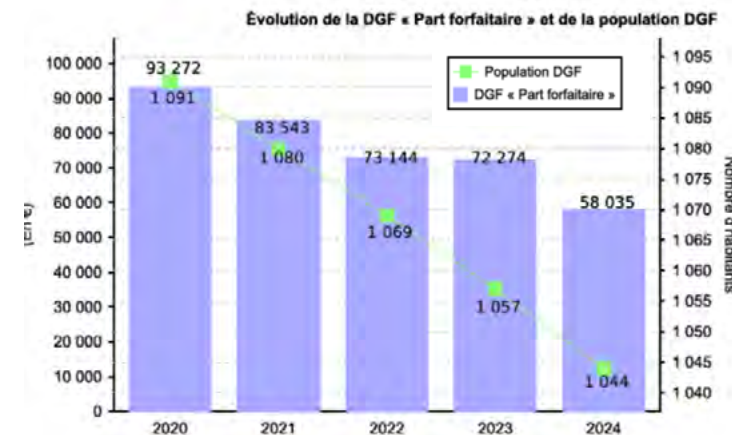
Seules solutions : réaliser des économies et augmenter les recettes par l'impôt.



Budget 2025

Le contexte :

- ➔ Incertitudes internationales, incertitudes économiques sur la croissance et les prix
- ➔ Incertitude quant aux dotations de l'Etat aux collectivités :



La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle est en baisse constante pour Dampierre ces dernières années.

En 2025, un prélèvement de 19 000 € supplémentaires, nommé DILICO, sera effectué sur les comptes de la commune. Il s'agit de l'effort demandé par l'Etat aux collectivités pour réduire la dette publique. Son calcul dépend du revenu et du potentiel fiscal par habitant.

➔ Incertitude concernant la dotation de solidarité après les inondations :

La municipalité a fait une demande d'aide en tant que commune lourdement sinistrée. Environ 300 000 € de travaux (Butte Rouge et Maincourt) sont éligibles à un remboursement partiel par l'Etat. Une délégation ministérielle est venue évaluer sur place la recevabilité du dossier. Mais l'octroi éventuel d'une aide ne sera pas connu avant l'été.

Le budget primitif 2025 de la commune a donc été bâti sur une hypothèse prudente, le remboursement par l'Etat de 100 000 €. Selon l'aide réelle versée, la commune devra voter un budget rectificatif dans l'année.

PRINCIPAUX PROJETS PRÉVUS (selon confirmation des financements) :

Lieu	Objet	Montant TTC	Planning prévisionnel
Ensemble du village	passage au led de l'éclairage public (hors centre bourg, déjà réalisé)	262 000	hiver 2025- printemps 2026
Le Mousseau	réfection route CV4	207 600	automne 2025
Espace JOC	création d'un jardin paysagé + portillon + mobilier	93 000	avril-fin2025
Grande rue	sécurisation centre-bourg / travaux chaussée	90 000	automne 2025
Ecole	changement chaudière mixte	50 000	automne 2025
13 Grande Rue	réfection corniche, isolation, toiture, enduit du pignon	47 000	automne 2025
Mairie	réfection du perron et de la rambarde	41 000	hiver 2025
Ensemble du village	mise en œuvre étude circulation et stationnement: vitesses, signalétique etc.	40 000	hiver 2025- printemps 2026
Tennis couvert	rénovation de la toiture	37 500	automne 2025
Foyer rural	rénovation du plafond	31 000	automne 2025
Maison de santé	création d'un système de ventilation	20 000	mai-juin 2025
Réservoir d'eau potable	pose d'une clôture (sécurisation des portes assurée par le syndical intercommunal)	20 000	printemps 2026 ?
CV1 / Champtier des Fourneaux	travaux de captage ruissellement sur la chaussée	7 000	automne 2025
Parking école, parking JOC	vidéoprotection : pose de caméras locales ?	?	?

IMPÔTS LOCAUX

Afin d'absorber le montant du DILICO et d'amorcer la restauration progressive de notre capacité d'autofinancement, le conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation de 2,57 % des taux d'imposition communaux. À noter : les taux d'imposition à Dampierre restent dans la fourchette basse par comparaison départementale et nationale.

La préservation et la célébration de notre environnement exceptionnel sont de nettes priorités des instances supra communales que sont la CCHVC et le PNR.



Destruction des chenilles processionnaires ...



Dans son budget 2025, la communauté de communes a voté le renouvellement de deux dispositifs :

- La mise à disposition de nichoirs à mésanges, alliées dans la lutte contre les chenilles processionnaires. Si vous n'en avez pas déjà bénéficié, présentez-vous en mairie, muni des photos des nids présents chez vous.

... et des frelons asiatiques



- Une subvention à 50% de la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers, une intervention qui doit être réalisée entre juin et novembre.

Voir le détail des aides possibles sur le site de la CCHVC →



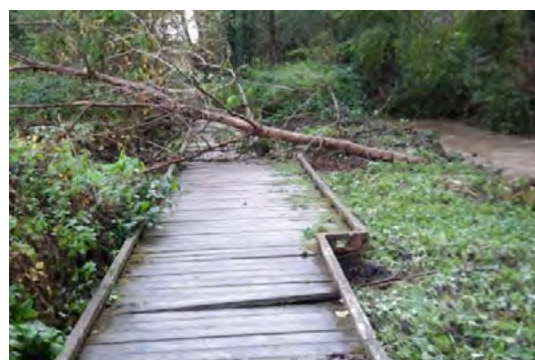
Fête du vélo, édition 2025

La fête du vélo, événement désormais emblématique de notre communauté de communes, aura lieu cette année le samedi 21 juin, de 10h à 18h, à Levis Saint Nom, sur l'esplanade de l'Yvette (face à la salle des fêtes).



Restauration du sentier du marais de Maincourt

La détérioration du platelage a conduit à la fermeture de la promenade depuis octobre 2024. Bonne nouvelle : le Parc Naturel a voté dans son budget 2025 une enveloppe de 120 000 € pour le restaurer. Le calendrier d'intervention reste à définir.



DÉLIBÉRATIONS

Zoom sur les conseils municipaux

20 décembre 2024

Engagement des dépenses d'investissement 2025 à hauteur de 25% des dépenses d'investissement budgétées en 2024. Vote habituel afin d'assurer le bon fonctionnement des services de la commune en attendant le vote du budget 2025.

Demande de subvention auprès de la Préfecture – Dotation de Solidarité : demande d'aide auprès de l'Etat pour un remboursement partiel des travaux d'urgence effectués ou à réaliser à la suite des inondations. Le montant des travaux éligibles (rue de la Butte Rouge et sente de Fourcherolles à Maincourt) s'élève à 278 125 €.

15 février 2025

Recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des locataires de la commune

Subvention DSIL 2025 : demande auprès de la Préfecture pour la réfection de la toiture du tennis couvert, chiffrée à 37 500 € TTC.

Subvention Fonds Vert 2025 : demande auprès de la Préfecture pour financer le passage au LED de l'éclairage public (hors centre bourg, déjà effectué), chiffré à 283 000 €.

Subvention FIPD 2025 (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) : vote de principe pour déposer un dossier de financement de la vidéoprotection auprès de la Préfecture sans pour autant qu'une décision soit prise sur le lancement d'un tel projet.

Modification de la zone de préemption des espaces naturels sensibles, en coopération avec les services du Département, afin de l'harmoniser davantage avec l'urbanisation de la commune (voir p.11).

Motion pour le développement et le financement de la résilience sur le territoire Orge/Yvette et sur l'intégration de notre bassin versant aux systèmes de vigilance et d'alerte dans les dispositifs de l'Etat : vote réalisé à la demande du SIAHVY afin que les rivières de l'Orge et de l'Yvette soient intégrées au dispositif étatique de prévision des inondations Vigicrue.

Motion pour la poursuite par les syndicats de rivières de projets de restauration des cours d'eau et des zones humides en conciliation avec les enjeux liés à la conservation et la protection des espèces patrimoniales : vote réalisé en soutien au SIAHVY face aux nombreux obstacles administratifs qui entravent les travaux de prévention des inondations.

21 mars 2025

Subvention DETR 2025 : demande de financement auprès de la Préfecture pour la réfection et l'isolation de la toiture, la restauration de la corniche et le ravalement du pignon du bâtiment communal situé 13 Grande Rue (montant estimé des travaux 60 000 € TTC).

Contrat Rural : demande de subvention auprès de la Région et du Département afin de financer un programme de travaux sur la commune.

4 avril 2025

Séance consacrée au vote du budget 2025 : vote des subventions aux associations (Activ'Idées : 2 720 €, Anim'Actions : 2 000 €, Comité des Fêtes : 4 000 €, Tennis Club : 5 065 €, Croix rouge : 1 250 €, Hélicum : 200 €), du compte financier unique, de l'affectation des résultats 2024, des taux d'imposition 2025 et du budget primitif 2025 (voir p. 4-5).

5-25
MAI
2025

2025 marque le 80^{ème} anniversaire de la capitulation du III^e Reich : il s'agit non seulement de célébrer la défaite du nazisme face aux alliés, mais aussi de commémorer le 80^{ème} anniversaire de la libération des camps et de la fin de la Shoah.

Afin d'entretenir la mémoire des victimes de la déportation et d'offrir aux jeunes générations les moyens de se forger une culture historique, la commune de Dampierre-en-Yvelines propose une série de rendez-vous ouverts à tous :

à DAMPIERRE-EN-YVELINES

HISTOIRE et Mémoire

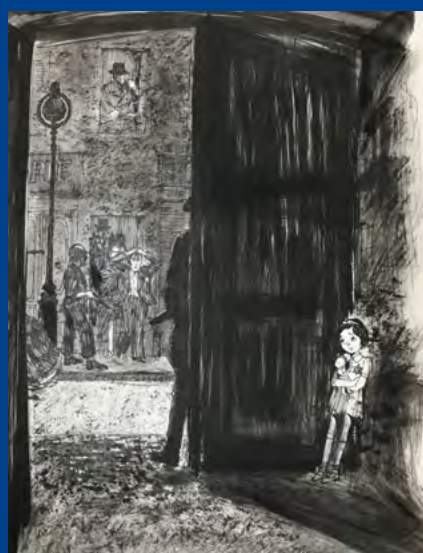
EXPO DESSINS DE CABU

LA RAFLE DU VEL'D'HIV'

DU 5 AU 25 MAI

14h30-19h

Mairie de Dampierre



La petite fille derrière la porte. Cabu, 1967.
Plume et encre de Chine sur papier, 29,9 x 40,3 cm.
Publié dans le n° 313 du Nouveau Candide.

CONFERENCES & PROJECTIONS

- 19h : conférence de Robin Leconte - « La crise diplomatique et militaire en Europe (1935-1939) »
- 20h : Le Mémorial et sa déclinaison yvelinoise, par les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- 20h30 : projection d'extraits du DVD « Francine Christophe, une petite fille privilégiée ». Témoignage d'une rescapée des camps.

JEU 15 MAI 19-22h

Foyer rural

CINE-DEBAT

"LA VIE EST BELLE"
DE ROBERTO BENIGNI

SAM 24 MAI
18h

Foyer rural



ENTRÉE LIBRE



! FERMETURE DE CLASSE

l'inspectrice explique

Invitée par Madame le maire, l'inspectrice est venue le 10 avril dialoguer avec les parents d'élèves, en présence de la directrice Madame Ruis et de plusieurs élus.

Face à une trentaine de parents, Madame Gachignard fait un constat : les effectifs de notre école subissent une baisse continue depuis 2020, ce recul démographique affectant l'ensemble du département. Aujourd'hui, la situation à Dampierre est défavorable au maintien de cinq classes : les effectifs sont passés de 105 en 2020 à 93 en 2024, et risquent de tomber à 87 en 2025.

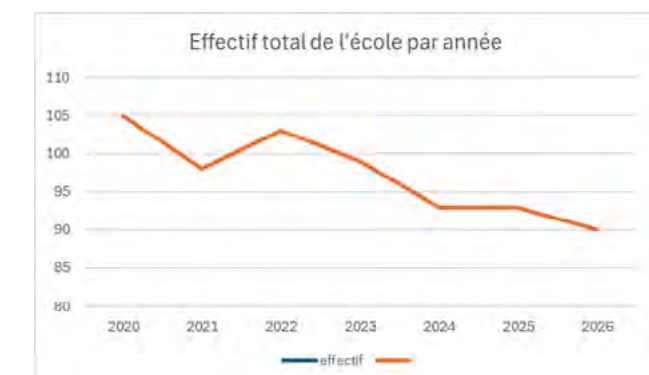
A cinq classes, les effectifs en élémentaire seraient de 15 à 17 élèves par classe, un rêve que même les zones d'éducation prioritaires renforcées ne peuvent atteindre. C'est pourquoi l'Education Nationale estime que le cas de Dampierre est, cette année et les suivantes, indéfendable. Dans un contexte économique difficile, les ressources pédagogiques doivent aller là où les enfants en ont le plus besoin.

Les personnalités politiques sollicitées par la mairie font la même analyse.

L'an dernier, la fermeture avait pu être évitée car elle amenait à des combinaisons de niveaux peu cohérentes en termes pédagogiques, comme

l'association Moyenne Section / CE1 dans une même classe. Cette année, des combinaisons appropriées sont possibles, avec ou sans triple niveau.

L'inspectrice rappelle cependant que la décision de fermeture sera réexaminée encore deux fois d'ici septembre 2025, (en mai puis en août) afin de prendre en compte les éventuelles nouvelles inscriptions.



MME ANNE BERGANTZ À DAMPIERRE

Ce début de saison a été l'occasion pour la députée de notre circonscription d'inaugurer à Dampierre sa **permanence itinérante**. Un bel exercice de démocratie de proximité qui s'est soldée par un franc succès : huit rendez-vous durant la matinée du samedi 29 mars en mairie de Dampierre, et encore autant le samedi 12 avril.



ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux bébés !

Blanche BUFFETEAU, née le 6 janvier 2025
chez Henri et Bertille BUFFETEAU

Zeyna BAYRAKCIOGLU, née le 7 mars 2025
chez Mme TISSERON et M. BAYRAKCIOGLU

Lynah AHMED SOUFIANI, née le 15 mars 2025
chez M. AHMED et Mme SOUFIANI

Toute notre sympathie aux proches de :

Mme Elisabeth FERNANDEZ, née HEUDES,
décédée le 2 décembre 2024

Mme Micheline COATTRIEUX, décédée le 23
janvier 2025

M. Jean-Paul DUROY, décédé le 3 janvier 2025

Toutes nos félicitations à :

Lina LITTO et Alrick LE CORRE, pacsés le 6
décembre 2024

Sylvie et Fabrice MESSIN, mariés le 15 mars
2025

Vous consentez à ce que le village sache l'arrivée de votre
enfant ou apprenne votre récent emménagement ?

➔ écrivez à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr pour en autoriser la publication.



Restez informés !

Il est essentiel que la commune puisse vous
informer activement voire vous alerter sans
délai. Pour cela, la mairie vous invite à :

► vous abonner au **Flash Info** (mail) via le site
internet de la mairie

► télécharger l'application **Illiwap** (tel mobile),
station Dampierre-en-Yvelines

Vous pouvez aussi déposer ce formulaire
rempli dans la boîte à lettres de la mairie.

Nom et prénom :

Adresse courriel :

Téléphone portable - SMS uniquement en cas
d'urgence sécurité :

Date de naissance :

Quartier :

Adresse :

EX-JOC

LA JOC EN VERT,
C'EST FAIT !

Les travaux de création du jardin public devant
l'église Saint-Pierre ont duré 24 jours sans
aléas à partir du 2 avril grâce à une météo
bienveillante.

Terrassement, pavage, création d'une placette
en sable stabilisé perméable puis plantation
de gazon, d'arbustes, de haies, d'arbres de
haute tige, clôtures de ganivelles sont les
différentes étapes qui se sont succédé sans
imprévu grâce à l'équipe très professionnelle
de l'entreprise PRETTRE.

Plus tard viendront l'installation de quelques
éléments de mobilier le long de la placette
pour inviter le promeneur paisible au repos
et à la contemplation, la reconstruction d'un
porche au 22 Grande Rue puis l'enfouissement
des câbles électriques aériens qui couraient
auparavant sur la façade de la JOC. Un
éclairage public sera également installé sur le
pignon du 22 bis Grande Rue avec l'accord de
son propriétaire que nous remercions.

Remerciement aussi au Parc Naturel Régional
(PNR) qui a contribué au financement de
l'étude et de la réalisation de la plantation des
végétaux.



NOS ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) REDÉLIMITÉS

Comme d'autres communes des Yvelines, Dampierre est riche en sites reconnus
à l'échelle départementale pour leur richesse écologique (faune, flore et milieux),
géologique et/ou paysagère.

Ces sites ont vocation, sous le contrôle du
département, à être préservés, gérés, valorisés et
ouverts au public. Ils portent le vocable d'ENS et
font l'objet d'une cartographie.

Celle-ci, datant du **7 juin 1991**, a été révisée à
la demande du département lors du conseil
municipal du **15 février 2025** afin de tenir compte
des évolutions du village et du zonage du PLU
institué le **31 mars 2023**. Cette révision est
soumise désormais à l'accord de l'Assemblée
départementale.

Dans la pratique, les ENS ainsi redéfinis sont très
majoritairement les espaces qui ne sont pas en
zone urbaine (zone orange de la carte).

CE QU'IL FAUT RETENIR

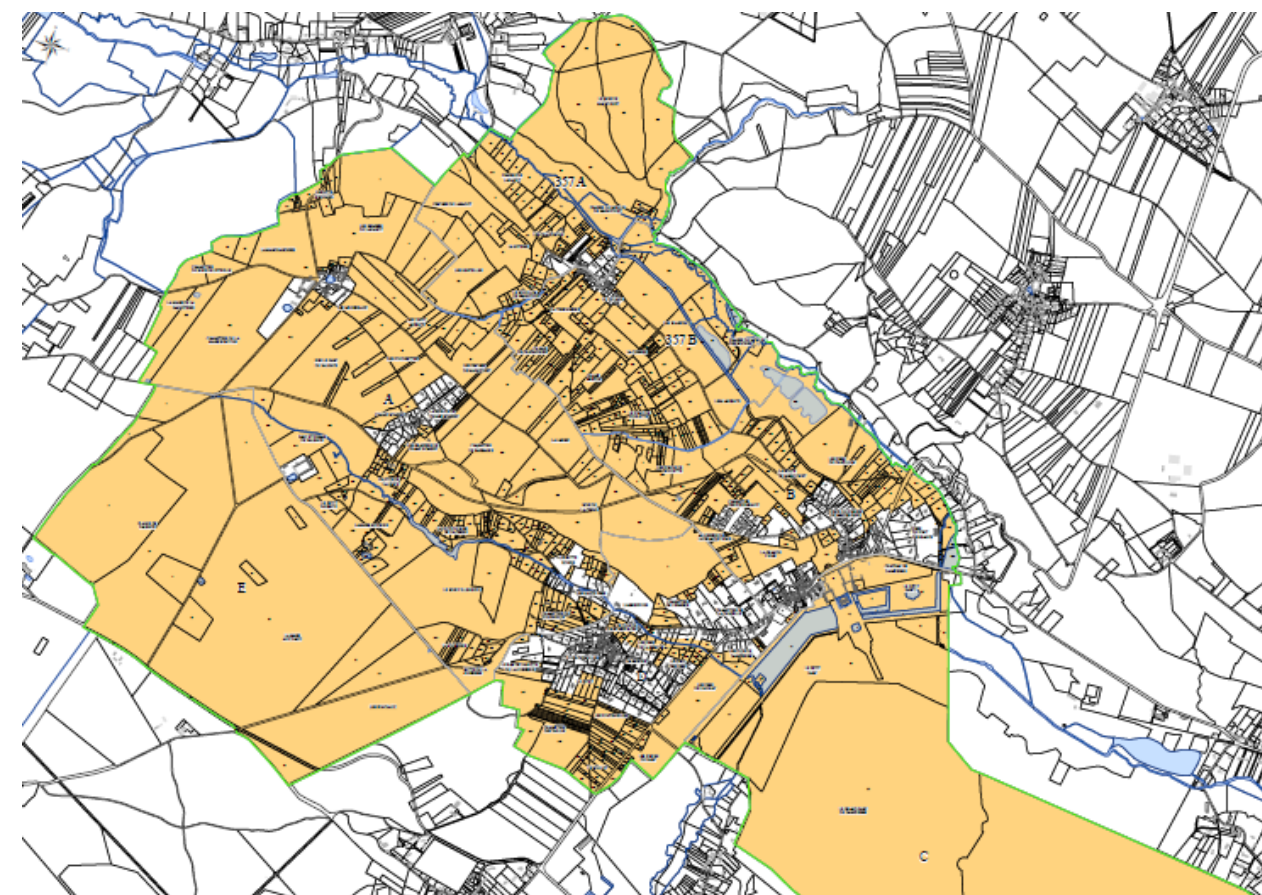
Les terrains appartenant à ces zones ENS
peuvent, lors d'une vente, être préemptés par le
département, lequel peut déléguer son droit, s'il
ne préempte pas lui-même, à la commune ou au
PNR.

On parle alors de Zones de Préemption d'Espaces
Naturels Sensibles (ZPENS).

À NOTER

Toute préemption doit être motivée et n'avoir
pour seul but que la protection de la richesse
écologique (faune, flore et milieux), géologique et/
ou paysagère.

PLU : Extrait carte ZPENS



INONDATIONS

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

RÉPARATIONS DES DÉGÂTS (SUITE)

Côté Butte Rouge, des améliorations sont prévues : correction de certaines noues traversant la chaussée, plantation des berges pour les stabiliser et pose de barrières de sécurité en bois aux endroits les plus abrupts.



Côté Maincourt, la CCHVC a signé le bon de commande pour la réfection de la sente de Fourcherolles. Calendrier à définir. Les travaux sur le bas de la sente, au niveau des habitations à l'entrée du hameau, relèvent eux de la commune et pourront être réalisés dans la foulée.

QUI FAIT QUOI ?

De nombreuses discussions ont eu lieu sous l'égide de la préfecture afin de clarifier, au-delà des textes réglementaires, les rôles et responsabilités de chacun. La démarche ne nous semble pas encore totalement aboutie.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (loi GEMAPI), pour notre commune située sur la « zone amont » de l'Yvette (avant le château de Dampierre) sont assurées conjointement par :

➔ **Le SIAHVVY** : surveillance des crues, alerte et interventions d'urgence, recherche de zones potentielles d'expansion de crue pour préserver les zones construites.

➔ **Le PNR** : toutes actions hors situation de crise, à savoir entretien des milieux aquatiques, conseil

aux riverains, travaux de restauration des cours d'eau.

En outre, le PNR a accepté début 2025 de conduire des études préalables sur la maîtrise des eaux de ruissellement sur laquelle il existe un vide réglementaire. Il s'agit de créer des zones tampon, notamment sur le plateau, par des bassins de rétention, la création de noues. La plantation de haies permettra de limiter le ravinement.

NB : une grande partie des cours d'eau étant en domaine privé sur notre commune, le PNR a déposé une Déclaration d'Intérêt Public afin de pouvoir intervenir en domaine privé. L'arrêté préfectoral du 18 avril 2025 autorise cette démarche qui sera sans participation financière des propriétaires concernés.

➔ **La commune** : entretient les réseaux d'eau de pluie ; informe et assure la sécurité publique en cas de crise

➔ **Les riverains** : entretiennent la ou les berges des cours d'eau traversant ou longeant leur propriété. Par exemple, supprimer tout ce qui pourrait obstruer le bon écoulement de l'eau.

ACTIONS EN COURS

COMMUNE

➔ **Réseau pluvial** : en lien avec le SIAHVVY, il s'agit de compléter les plans d'intervention de Suez pour l'entretien des canalisations d'eau de pluie, identifier les points sensibles du réseau à surveiller en cas de pluies torrentielles, préciser les modalités d'intervention en cas de crise. Prévoir la protection de certaines grilles et avaloirs facilement obstrués, par exemple en bas du Rouillon de Maincourt. Prévoir le curage de canalisations bouchées (marais de Maincourt).

➔ **Buse ENEDIS** : la commune a rencontré fin 2024 le Directeur Territorial d'ENEDIS pour lui faire part de notre intention de supprimer au plus vite le ponceau menant au transformateur électrique à l'entrée de la rue de la Butte Rouge. ENEDIS doit définir les modalités techniques, à un coût espérons-le réaliste pour la commune ou bien partagé !

➔ **Comprendre et documenter les phénomènes d'inondations** : la municipalité poursuit ses rencontres avec des riverains lorsqu'elle manque, sur certains secteurs, d'observations de terrain sur ce qui s'est passé en octobre 2024.

➔ **Remonter nos suggestions de travaux de prévention** : à la demande du SIAHVVY, la commune a déjà rendu une première « copie » en la matière début février 2024.

➔ **Repères de crue** : définir avec le SIAHVVY des endroits appropriés pour installer des repères de crues visibles de tous. Objectif : garder en mémoire les niveaux atteints lors des crues et nous inciter à adapter nos comportements en cas de risque. La commune en possède déjà un, rue des Prés du Pont de Beauce.

PARC NATUREL

➔ **Recrutement d'un garde rivière** pour surveiller les cours d'eau et remonter au PNR les interventions nécessaires

➔ **Discussions en cours pour créer des retenues des eaux de ruissellement** sur les plateaux

➔ **Mise à jour en cours d'un livret de conseils aux habitants**

NB : à nos relances pour nettoyer le Rouillon de Valence, le PNR rappelle que les embâcles en amont des habitations ne sont pas un problème mais permettent au contraire, en cas d'inondations, de ralentir l'onde de crue par débordement dans la forêt.

SIAHVVY

➔ Obtenir que l'Yvette entre dans le **dispositif de vigilance étatique Vigicrue**

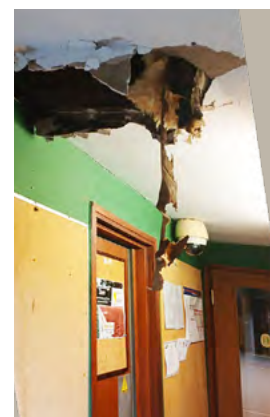
➔ À défaut d'avoir trouvé un technicien rivière à recruter, le SIAHVVY a signé un contrat avec un **bureau d'études** qui aura la charge de :

- Analyser les situations particulières des habitations exposées à des inondations récurrentes et importantes
- Formuler des recommandations. Compte-tenu du nombre de foyers concernés sur le territoire, les communes devront établir un ordre de priorités selon des critères donnés par la SIAHVVY
- Analyser les scénarios de travaux hydrauliques : bassins de rétention ou zones d'expansion de crues.



Exemple de bassin de rétention

TRAVAUX AU CLUB-HOUSE



Septembre - octobre 2024 : infiltration plafond et poutre cintrée

Février 2025 : après rénovation

Les pluies torrentielles d'octobre 2024 ont accentué les infiltrations par la toiture du tennis couvert qui avaient déjà entraîné l'effondrement partiel du plafond de l'entrée fin septembre. Des travaux ont rapidement été entrepris. De plus, il a été constaté le cintrage d'une poutre imbibée d'eau.

La toiture du club house a été démoussée, les vis de fixation des plaques étanchéifiées, et une résine protectrice appliquée sur cette partie de toit. La poutre a été remplacée. Le plafond a été refait. Une partie des travaux a été couverte par notre assureur.

Collaboration Dampierre / APESC : vous aussi, participez !

L'APESC, Association pour la Protection de l'Environnement et des Sites de la Vallée de Chevreuse, assure à l'échelle du territoire un travail indispensable de recueil et d'analyse des observations de terrain lors des inondations d'octobre 2024. Certains habitants se sont tournés spontanément vers l'association pour documenter les phénomènes et recenser leurs sinistres au moyen de fiches-action structurées. L'APESC compilera et remontera ces données ainsi que des suggestions aux pouvoirs publics.

La commune et l'APESC ont convenu d'échanger leurs données (anonymisées) sur les sinistres recensés à Dampierre. Vous aussi, participez à ce précieux travail de recueil de données qu'une commune seule ne peut accomplir.

Contact : ✉ apesc.chevreuse@gmail.com

BIEN-VIVRE ENSEMBLE



LES CONTENEURS À VÉGÉTAUX NE SONT PAS DES POUBELLES



STATIONNEMENT À DOMICILE

Plutôt que sur la voie publique, je gare ma voiture chez moi quand je dispose d'une cour ou d'un garage.

Ce petit geste citoyen présente maints avantages :

- Laisser les places de stationnement à ceux qui en ont vraiment besoin ;
- Libérer les trottoirs ;
- Rendre la visibilité aux conducteurs qui sortent de chez eux.

Les petits efforts de chacun rendent la vie plus belle à tous. Merci !



QUAND PUIS-JE FAIRE DU BRUIT ?

particuliers

Les travaux de bricolage ou jardinage susceptibles de causer une gêne de voisinage tels que tondeuse à moteur, tronçonneuse, perceuse, etc. **ne sont AUTORISÉS** que :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Les samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

professionnels

Les travaux bruyants, y compris d'entretien d'espaces verts, chantiers de travaux publics ou privés, dans les propriétés privées, en intérieur comme en plein air **sont INTERDITS** :

- **Tous les jours** de la semaine entre 12h et 14h, et de 19h00 à 8h00
- **Tous les dimanches et jours fériés**

Sauf cas de force majeure (abattage d'arbre dangereux, moisson par exemple).

Merci

TROIS DAMPIERROIS DÉGAGENT LE SENTIER RELIAINT LE MOULIN DE CHÂTILLON AU LAVOIR DE MAINCOURT

À raison de deux ½ journées par semaine, **Jean-Luc Millereau, Jean-Claude Meneau et Patrick Delmas** ont tronçonné et débité le hêtre d'une vingtaine de mètres tombé à l'automne dernier en travers du sentier.

Bien qu'équipés de matériel professionnel (tracteur, treuil, tronçonneuses adaptées aux grands diamètres, ainsi que casque, bottes, pantalons, gants et vestes de sécurité), cela restait une tâche ardue pour les trois villageois de bonne volonté qui, au terme de deux mois de travail, ont ainsi pu récupérer plus de 12 m3 de bois de chauffage.

La commune leur adresse un grand merci.



UN ARBRE REPLANTÉ

A la fin de l'an dernier, pendant les travaux de réfection de la rue de la Butte Rouge, un secteur du parc des sports a été utilisé comme plateforme de stockage de matériaux.

Un des tilleuls abattus pour permettre l'accès des engins de chantier a été remplacé par un **nouveau tilleul**, replanté dans l'alignement.

Souhaitons-lui une belle reprise !



COMMERCE

Faites vivre vos commerces !

COMMERCE



CAFÉ DE LA POSTE UN DE CES BARS QUI « FONT LA FRANCE »

Les 100 bars PMU qui font la France : c'est le nouveau guide* lancé par le Fooding - bible de la bistronomie - pour célébrer « ces lieux de sociabilité de toujours ».

Pierre Diril, le patron du café de la poste, est aux anges : il est dedans !

Distingué parmi les quelques 14 200 bars PMU qui parsèment notre pays, le café de la poste est en effet un lieu de rencontre et de brassage social, un repère populaire et authentique, contribuant à combattre l'isolement.

On trouvera le Café de la poste à la rubrique « La bouche pleine »... Tout un programme ! Car non seulement l'ambiance y est chaleureuse mais en plus on y mange varié, simple et savoureux, pour un prix modique.

Le Cercle des Entrepreneurs de la Vallée de Chevreuse ne s'y est pas trompé, puisqu'il y organise désormais ses petits-déjeuners mensuels.

* « PMU les 100 bars qui font la France ». Editions FOODING. On le trouvera à 10€ au café de la poste



UNE COUTURIÈRE À FOURCHEROLLES

Après une carrière dans la mercerie et la couture à Paris, Catherine Barbier a lancé une activité de stylisme et création de vêtements pour enfants jusqu'à deux ans.

Loin des teintes vives des marques commerciales, matériaux naturels et coloris subtils sont choisis avec goût, les styles sont le fruit de ses créations personnelles.

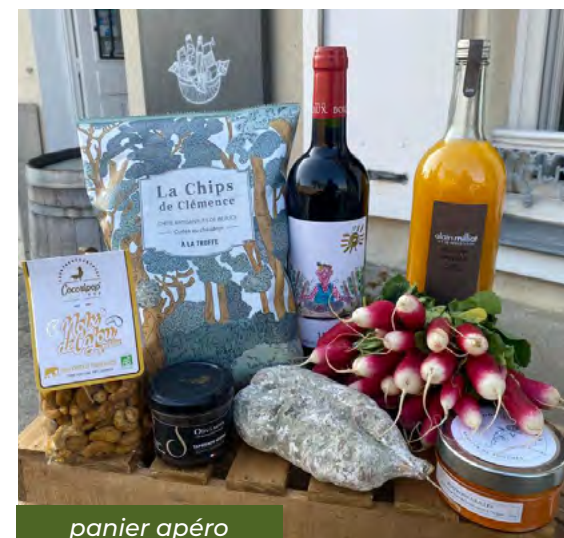
Chaque modèle est unique.

Désormais soucieuse de travailler pour des personnes de proximité, Catherine Barbier réalise aussi des travaux de couture variés – coussins, rideaux, ourlets, etc. – sur demande.

📍 Atelier : 7, place de Fourcherolles

🕒 Horaires d'ouverture : mardis et mercredis de 10h à 18h00

✉ barbiercathe@gmail.com



OFFRES DE PRINTEMPS À LA FERME D'ALIYAH

Après plus d'un an de présence au centre bourg, la Ferme d'Aliyah a désormais un public d'habitues, attachés à l'alimentation saine et aux circuits courts, venant également de Senlis et Saint-Forget.

Les Dampierrois, si attachés à l'attractivité de notre beau village, pourraient se montrer encore plus nombreux pour assurer la santé économique de cette épicerie artisanale.

En ce printemps ils pourront bénéficier de la livraison gratuite pour le panier apéro à 65€ ou le panier printanier à 50€.

Tout est de saison et majoritairement de production locale.

N'hésitez pas à passer vos commandes à l'avance !

La Ferme d'Aliyah, épicerie artisanale.

📍 5 rue de Chevreuse
78720 Dampierre-en-Yvelines

🕒 Ouvert du mercredi au dimanche
10h-13h / 15h-19h

☎ 01 34 62 20 78 (aux heures d'ouverture)

✉ lafermedaliyah@gmail.com

EX- BOUTIQUE HÉRITAGE PASSION QUE SE PASSE-T-IL ?

Le commerce du 13 Grande Rue, abandonné en août 2024 par son gérant, posait deux problèmes à la commune.

D'une part des loyers impayés, d'autre part un local non disponible pour un nouveau commerce tant qu'il n'était pas vidé de son contenu. A noter que la commune n'a aucun droit pour intervenir dans un local loué tant que la remise des clefs n'a pas été légalement effectuée.

Ce dernier point, majeur, vient de progresser puisqu'après négociations et mise en demeure, l'ex-gérant vient enfin - affirme-t-il - de trouver la logistique nécessaire au déménagement de son mobilier professionnel qui exige des moyens lourds et spécifiques pour être manœuvré.

La restitution du local pourrait alors intervenir début mai.

Des candidats potentiels à la reprise du local se signalent régulièrement pour des projets intéressants. La mairie ne peut faire visiter pour l'instant mais prend bonne note pour la suite.

LA VIE DE CHÂTEAU *chantier*

Le chantier de restauration des jardins à la française du parterre sud bat son plein. La restitution d'un état disparu depuis le XVIII^e sera achevée à la mi-juin

Conçus au milieu du XVI^e, les jardins sont transformés à partir de 1675 lorsque Le Nôtre et Hardouin-Mansart les redessinent.

Les douves du château Renaissance sont alors partiellement comblées au sud au profit d'un grand parterre agrémenté de quatre bassins ronds.

La perspective se prolonge par un vaste vertugadin, occupé en premier plan d'un large bassin carré aux angles coupés puis de deux petits bassins symétriques et d'un ultime bassin rond en fond d'hémicycle. Une allée d'axe poursuit la perspective vers le Grand Parc.

Avril 2025



Cet état sera restitué grâce au labeur des maçons, terrassiers et jardiniers. Près de 800m³ de terre ont déjà été extraits pour recréer les bassins (500 m³ de béton), en superposition des anciens.

Cette terre sert aux plantations qui délimitent les tapis de verdure, notamment les motifs centraux de gazon en ailes de papillons (4 000 m²). La création des allées a pour sa part nécessité 3 000 tonnes de grave de Seine.

Chaque bassin retrouvera son jet central. Dans la partie supérieure du parterre on découvrira l'élément phare : un impressionnant jet de plus de huit mètres.

Déjà les alignements de topiaires (98 ifs) et de charmilles (420) redonnent une structure au jardin, tandis que la statue de la Belle-Hélène trône à nouveau au centre de la grande perspective.

Séverin des Mazery
Directeur général
Domaine de Dampierre-en-Yvelines



Plan 1731 © Domaine de Dampierre-en-Yvelines

Solidarité

CCAS



Attention aux DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

SOYEZ VIGILANT !

Des fraudeurs peuvent vous contacter par TÉLÉPHONE ou COURRIEL en se faisant passer pour votre conseiller.

NE COMMUNIQUEZ JAMAIS les données de votre banque (identifiant, mot de passe, code reçu par sms...), pour CONFIRMER ou ANNULER une opération (ajout de compte bénéficiaire, virement, paiement par carte...).

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX A DOMICILE !

Des individus se font passer parfois pour des professionnels afin de vous vendre des services douteux ou de pénétrer dans votre domicile sous des prétextes mensongers.

LES BONNES GESTES

Si un démarcheur se présente à votre porte :

- Vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- Dans le doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur est insistant ou menaçant, composez le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie. Si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114.

PORTAGE DE REPAS

RAPPEL !

Depuis un an le CCAS propose la livraison de repas à domicile pour tous les Dampierrois, de façon ponctuelle ou pérenne !

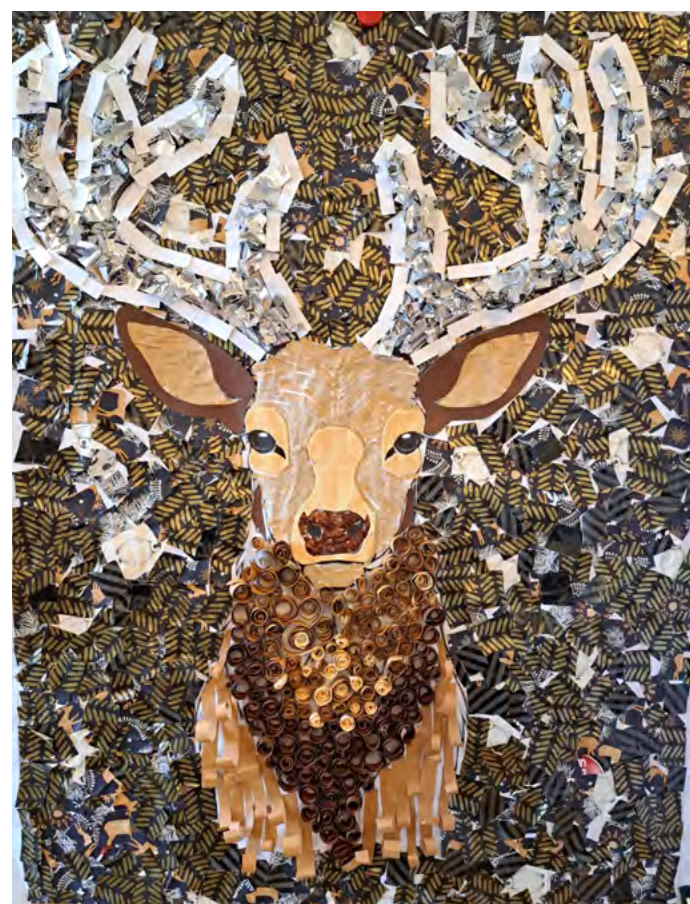
→ Livraison possible du lundi au dimanche inclus, midi et soir.

Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs et profiter de ce service, contactez le secrétariat de mairie : secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr ou présentez vous aux horaires d'ouverture.



NOTRE ŒUVRE COLLECTIVE

Les trois classes élémentaires de l'école ont concouru à l'œuvre collective initiée par le festival de lecture LIRENVAL, sur le thème : « *Des animaux et des hommes* ». Un seul matériau autorisé : le papier.



Nous avons tout d'abord voté pour choisir notre animal :

- Les CE2 ont choisi un **CERF**
- Les CE1/CM2 ont préféré la **LIBELLULE**
- Nous, les CM1, avons opté pour le **KOALA**.

Nous étions tenus de n'utiliser que du papier. Papier journal, papier alu, papier Canson, papier calque, papier de soie, papier crépon, papier vitrail, etc.

Nous avons choisi une photo de l'animal qui a été agrandie et imprimée au format 120 cm x 80 cm. Puis, nous avons réfléchi aux différentes actions que nous pouvions faire avec le papier.

Pour cela, nous avons regardé des œuvres réalisées en papier : certains artistes déchirent, enroulent, froissent, découpent et plient. Cela nous a influencé.

Ce concours était ouvert à tous, petits et grands, classes, centres de loisirs et particuliers. Le public a pu les découvrir au salon du livre de Chevreuse qui a eu lieu le samedi 22 mars à l'espace Fernand Léger de Chevreuse.



RENOUVEAU DU POTAGER SCOLAIRE

Courant mars, l'ensemble des élèves de l'école communale a contribué à l'opération, épaulé par les membres de l'association « Ville verte ». Une initiative soutenue financièrement par le PNR.

Grâce au savoir-faire de l'association d'éducation à l'environnement, les « maternelle » ont monté quatre nouveaux carrés potagers.

Après avoir enduit les conteneurs de bois à l'huile de lin et les avoir remplis de terreau, les enfants ont semé radis et laitues, puis planté des fraisiers ainsi que plusieurs plantes aromatiques.

Les enfants des trois classes élémentaires, eux, ont appris à fabriquer un hôtel à insectes au moyen de palettes emplies de cartons, tuiles, et branches de bois perforées. Cette construction est désormais installée dans le jardin sur la souche de l'ancien séquoia abattu l'été dernier.



Activ'idées

L'association familiale de Dampierre reprend le flambeau de sa désormais annuelle **Ronde des Hameaux** pour faire découvrir à tous les richesses cachées des différents quartiers du village.

Dimanche 18 mai de 10h à 12h30 + repas partagé.



Présidente :
Bernadette Veye dit Chareton
☎ 06 76 80 94 24
✉ actividees78@gmail.com
f actividees.dampierre.9

Anim'Actions

Agenda toujours dense pour l'association de loisirs culturels qui multiplie une fois encore les propositions printanières :

☛ Sam 10 & dim 11 mai : **Exposition de photographies. Invité d'honneur : Patrick DELMAS** avec une série de photos noir et blanc de Madagascar. Vidéo/débat + vernissage le samedi 10 mai à 17h.

☛ Dim 15 juin : **Fête des Peintres** sur la Demi-Lune + les placettes du village. Mise en scène des peintres en action, permettant aux visiteurs d'observer le processus créatif en direct + œuvre collective du public.

☛ En vente le **1er livre de l'association** : récit de science-fiction "2222 en Vallée de Chevreuse", créé par huit auteurs de l'atelier Intelligence Artificielle de l'association.



Président : Alain Saivet
☎ animactions-dampierre.fr
✉ animactions.dampierre@gmail.com
f animactions.dampierre



Club de tennis

Nombreux rendez-vous auxquels vous inscrire (et vos enfants) d'ici à la fin de l'été :

Tournoi Multi-chances (TMC) :

- TMC simple messieurs 11/12 et 13/14 ans (NC à 30.1) : 08 au 09/06/2025
- TMC simple messieurs 11/12 et 13/14 ans (NC à 30.1) : 05 au 06/07/2025
- TMC simple messieurs 11/12 et 13/14 ans (non classé à 30.1) : 12 au 13/07/2025
- TMC simple messieurs 11/12 et 13/14 ans (non classé à 30.1) : 30 au 31/08/2025
- TMC Dames (30 à 15.3) : 20 au 29/06/2025
- TMC Hommes (30 à 15.3) : 20 au 29/06/2025

Tournoi Open :

- Tournoi Open Hommes Femmes (NC à 30.1) du 16 au 29/06/2025

Championnat interclubs : 2 équipes

- 1 équipe sénior composée de 10 joueurs en 4^{ème} division
- 1 équipe junior composée de 7 joueurs âgés de 15 à 18 ans en 7^{ème} division.

L'organisation de ces championnats prévoit pour chaque équipe 4 rencontres se déroulant sur une demi-journée (2 matchs en simple + 1 double).

Licence découverte :

Dès mois de mai, des inscriptions à coût réduit sont proposées à tous ceux qui souhaitent profiter des installations extérieures du club. La licence découverte (3€), permet, en complément d'une adhésion d'une durée de 1 à 3 mois, de réserver son accès depuis l'application Ten'up.

Contact et réservations auprès du secrétaire du club :
Olivier BETEMPS : 06 47 89 76 28

Venez découvrir les installations, dont le court extérieur n°3 rénové par la Mairie.



Président : Frédéric Charles
☎ www.tenniscubdampierre.com
Inscriptions auprès d'Olivier Betemps (secrétaire) :
☎ 06 47 89 76 28
✉ tenniscubdampierre@gmail.com



Comité des Fêtes

C'est sous un très beau soleil et une bonne ambiance que trente-quatre équipes se sont inscrites au concours de pétanque d'avril

Marco et Isabelle Mauffay ont remporté le 1^{er} prix et Raphaël (9 ans) le plus jeune inscrit, était très fier de poser pour la photo.

☛ À noter : le traditionnel rendez-vous de la **Saint-Pierre** se tiendra cette année le 5 juillet sur la Demi-Lune, avec banquet, attractions et toujours esprit de réjouissance ! Détails à venir via les réseaux sociaux et affichage.



Président : Jacques Bredel
☎ 06 84 72 00 49

Rotary Club Dampierre & Vallée de Chevreuse

☛ **Conférence du général JOURNOT**, directeur honoraire de l'école de guerre, enseignant en Master de l'ILERI.

2 juin à 20h30 au Moulin du Pont de Beauce.

L'espace extra-atmosphérique est devenu un nouveau milieu naturel des affrontements internationaux, au même titre que la terre, la mer ou l'air qui nous entoure.

La question se pose désormais :

Allons-nous vers "la guerre des étoiles" ?



Président : Michel Buisset
f RotaryDampierre EnYvelines



DAMPIERRE en YVELINES
Dimanche 25 mai 2025

VIDE GRENIER



organisé par l'association Foyer Rural

www : foyer-rural-dampierre78.org
courriel : fr78720@gmail.com
renseignements : 06 74 04 20 44

Le printemps est bien sûr la saison du **vide-grenier** organisé par l'association **Foyer Rural** de notre village.

Inscripion au vide-grenier :
➔ www.mairie-dampierre-yvelines.fr/agenda/vidé-greniers-2025/
ou en flashant le QR code

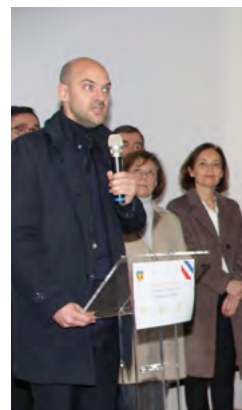


Présidente : Nicole Cha
✉ fr78720@gmail.com
☎ 06 74 04 20 44
f www.foyer-rural-dampierre78.org



FESTIVITÉS DE L'HIVER...

Janvier



Nombreux habitants à la **cérémonie des vœux du maire**, en présence du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Noël Barrot.

En plein centre-bourg, **tournage vidéo** d'une bande annonce pour une énième version du jeu vidéo « World War Craft »



Février



Le **Cercle des entrepreneurs** de la Vallée de Chevreuse choisit le Café de la Poste pour y organiser ses « Good morning » mensuels.

Mars

Le foyer rural accueillait le **théâtre** des 7 chènes pour une représentation de la pièce d'Alexei Arbouzov, « Un bateau pour Lipaïa ».



En traversant une fois encore le village sous le soleil, le **Paris-Nice** a rappelé à tous combien Dampierre est l'élue des cyclistes.



Mars

Grâce au Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines, les enfants scolarisés et leurs parents ont assisté au spectacle de **théâtre musical** « Don Quichotte »



... ET DU PRINTEMPS

Avril



Temps radieux pour les participants au **tournoi de pétanque** de printemps du comité des fêtes

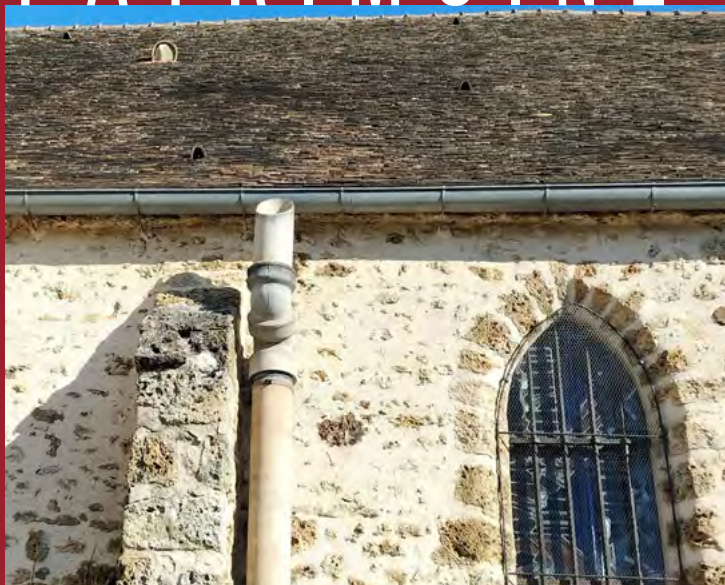


Ambiance bien sympathique lors du traditionnel **loto du foot** organisé par l'US17 tournants/Cernay/Bonnelles



Course folle dans le Jardin de la maison de Fer pour la **chasse aux œufs d'Activ'** Idées qui a rassemblé plus de 200 participants.





Ci-dessus, photos prises après travaux :
toiture de l'église et cour pavée intérieure nettoyées

ÉGLISE

Coup de neuf à l'Eglise

Le dernier gros chantier concernant l'Eglise Saint-Pierre (XIII^e) remontait à 1978, lorsque toiture et façade furent entièrement rénovées et nettoyées.

Quarante-six ans plus tard, la mairie a souscrit au Programme « Carnet d'Entretien » financé à 80% par le Conseil départemental des Yvelines, afin d'offrir à ce bâtiment remarquable un nouveau rafraîchissement.

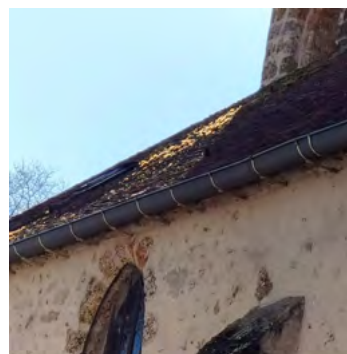
Les premiers travaux (pour un montant de 25 K€) se sont déroulés en mars, en deux étapes :

- Intervention sur le réseau d'eaux pluviales à l'arrière du chevet, autour de la chapelle funéraire et sur le revers pavé assurant la jonction entre la Chapelle de Luynes et l'Eglise
- Démoussage et nettoyage de la couverture (hors clocher), avec reprises ponctuelles des tuiles. Traitement anti-mousse.

Des travaux plus conséquents sont encore à planifier : réfection du chauffage (HS depuis deux ans), éclairage, restauration des peintures intérieures, notamment. La Chapelle, qui reste propriété privée de la famille de Luynes, présente en effet un fort intérêt patrimonial en raison de son décor de fresques peint par l'architecte Garnier. Une demande conjointe (mairie + famille) d'inscription au titre des Monuments Historiques est à envisager.

En soutien de ces actions, le collectif « la pierre d'angle », amoureux de l'Eglise Saint-Pierre, a engagé une démarche visant à rechercher, en lien avec l'Ensemble Paroissial de la Vallée de Chevreuse, des financements privés et publics pour assurer le renouveau du bâtiment.

Ci-contre, photos prises avant travaux :
cour intérieure végétalisée et toiture moussue de l'église ➔



LISTE DAMPIERRE C'EST VOUS !

En 2021, une belle mobilisation du village, des élus locaux et de notre député avait permis d'éviter la fermeture d'une classe dans notre école. Hélas, il faut recommencer, car une nouvelle fermeture a été annoncée pour la rentrée 2025/2026. Notre école se retrouve juste sous la barre fatidique des 100 élèves après le départ de quelques familles ayant des enfants en primaire.

Cette décision purement administrative est particulièrement malvenue.

D'abord, elle imposera des classes en triple niveau de 24 élèves en moyenne, dégradant ainsi les conditions d'enseignement. Le nombre d'élèves sera trop élevé pour cette configuration, rendant notamment particulièrement difficile le suivi des enfants en difficulté ou souffrant de troubles dys.

Ensuite, la dynamique immobilière locale laisse présager une hausse du nombre d'habitants et donc d'élèves. Par exemple, au hameau du Mesnil Sevin, 23 logements supplémentaires seront livrés en juin. D'ailleurs, les effectifs en maternelle sont en hausse, avec désormais 44 élèves.

Enfin, la crainte générale est qu'une qualité d'enseignement dégradé pousse davantage de parents vers le privé, réduisant encore les effectifs et nuisant à l'attractivité de la commune pour les familles avec jeunes enfants.

À l'heure où l'enseignement français peine à atteindre les standards des pays développés, maintenir un enseignement de qualité avec des professeurs en nombre suffisant et des effectifs par classe adaptés, y compris dans les villages, est essentiel.

Un grand bravo aux délégués des parents d'élèves, qui se mobilisent et ont commencé à sensibiliser les élus pour éviter cette fermeture. Ils comptent sur notre aide ou au moins notre solidarité.

Frédéric VEYE dit CHARETON

LISTE DAMPIERRE AVENIR

Quelle chance ! Un château extraordinaire dû à un architecte tout autant extraordinaire, Mansart, maître de son art pour une famille ancrée dans l'histoire, dans le pays depuis des siècles et aujourd'hui pour l'un des plus brillants fils d'une famille exceptionnelle, Franky Mulliez, conjuguant la création d'entreprise avec l'amour de l'art, pour lui, pour les autres, toujours au-dessus des mesquineries d'une société sans culture et semble-t-il en profond désarroi.

Nous avons le château, il est sauvé, nous avons les paysages et l'architecture, tout est abandonné, les églises tombent en ruine et les forêts, les cours d'eau - même la faune - sont délaissées. Soyons fiers du château. Il est en de bonnes mains. A nous de sauver nos paysages, notre architecture, notre patrimoine, le tout si riche par sa diversité et non par de mauvaises copies envahissant le territoire. Ne laissons pas se dégrader ce qui nous reste faute d'initiative, de volonté et d'un peu d'intelligence sinon de connaissance.

Philippe BOSSEAU

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
Pompiers 18
Police Secours 17
Gendarmerie 01 30 52 15 48
Maison France Services 01 30 52 15 30

Urgences EAU (Suez)
0 977 408 408
Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis)
0 972 675 078
Urgences Sécurité GAZ (GRDF)
0 800 473 333
Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM)
0 800 49 50 61

